

Révision annuelle des listes électorales de St-Joseph

Écrit par Athanase JEANNE-ROSE
Vendredi, 18 Décembre 2009 20:38 -



Le Maire et Conseiller général de Saint-Joseph rappelle à ses administrés que pour chaque révision annuelle des listes électorales de la commune, **les demandes d'inscriptions sont reçues jusqu'au 31 décembre 2009**

au service électoral de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture. Le Maire incite particulièrement les jeunes de 18 ans à s'inscrire afin d'accomplir leur devoir de citoyen. Enfin, tout changement intervenu dans votre situation depuis le dernier scrutin doit être signalé au service électoral de la ville.

Renseignements au : 0596 57.60.06